

RCS : MEAUX Code greffe : 7701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 01150 Numéro SIREN : 829 594 845 Nom ou dénomination : AAD 77
--

Ce dépôt a été enregistré le 10/01/2022 sous le numéro de dépôt 298



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

SERVICE IMPOTS DES ENTREPRISES COULOMMIERS
24 RUE MARCEL CLAVIER
77527 COULOMMIERS CEDEX
SUR RDV LU MA JE VE 8H30-12H ET MA JE VE 14H-16H
Téléphone : 0164758942
SIE.COULOMMIERS@DGFIP.FINANCES.GOUV.FR

REÇU LE

10 JAN. 2022

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MEAUX
N° de Répertoire :

M antunes abel, merci d'avoir déposé la déclaration de l'entreprise SASU AAD 77, SIREN 829 594 845.

Cet accusé de réception est délivré et signé électroniquement par l'Administration fiscale. Il établit que vous avez déposé votre déclaration aux jour et heure indiqués dans la rubrique « Date de dépôt ».

Cet accusé de réception est opposable à l'administration à condition que les informations contenues dans le cadre intitulé « Accusé de réception signé » ci-dessous soient conservées sans aucune modification.

La loi ESSOC du 10 août 2018 généralise le principe du droit à l'erreur pour les usagers de l'administration.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur impots.gouv.fr puis rubrique « Droit à l'erreur ».

ACCUSÉ DE RÉCEPTION SIGNÉ

Informations sur le document signé

Procédure : Déclaration de Impôt sur les sociétés

Formulaire principal : 2065

Annexes jointes : 2065-BIS, 2033-A, 2033-B, 2033-C, 2033-D, 2033-E, 2033-F, 2033-G, 2059-H

Période déclarée : 2020

Date limite de dépôt : 19/05/2021

Numéro de dépôt : ISRESULTAT-2021354-0000000103209207

Date de dépôt : 20 décembre 2021 à 14:39:36 (heure de Paris)

Désignation du soumissionnaire : SASU AAD 77

Identifiant du soumissionnaire : 829 594 845

Désignation du signataire : antunes abel

Synthèse des éléments déclarés : Résultat fiscal - bénéfice imposable au taux réduit des pme (15 %) : 5637

Signature de l'administration

Désignation : DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES - Production
(certificat n° 5062466675622269919055395441)

Signature numérique : EtvTcVfUc9Fj/kVt8kGX2emLx7wGNsyKITfOeZW8Gxz7S0Y68t0zKFeS=5ZSH9=xt
hguBXJq7+lcAdytFnK8XUj00UwhYAHso+d0+FlVeT1775Es4hPL-18Q4ETBXPu1Q
uZgKSzZ1rlqCxrRKj4I1SnS21yldqYwh34xCt1NVFr5+SRaXnRFabayJeJyb/7P
/fUuIX3EBQ+BeO1X6Vx0prVqH34BCdWnpur02mX86Y40aj1ScG=sbS/qxjumfL7t
Z2d7UM3XPD1j1C1Z0SCnySyQ3med5p1CYc2DeLhfxAlMfbaE11hAnFdauxvw4GUH
mkN1a=8uufkmeV2WoPMm/A--

**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**Liberté
Égalité
Fraternité**DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES****IDENTIFICATION**M antunes abel
79 B rue D'Avron
94170 Le Perreux Sur Marne
FRANCEPour le compte de :
SASU AAD 77
32 LE BOIS FREMY
77510 SABLONNIERESN° d'adhérent : 20132870077171N° SIREN : 829 594 845
Période déclarée : 2020
Date limite de dépôt : 19/05/2021**ÉLÉMENTS DÉCLARÉS**

Formulaire N° 2065 (Applicable à compter du 31/12/2020)

Annexe N° 2065-BIS (Applicable à compter du 31/12/2018)

Annexe N° 2033-A (Applicable à compter du 31/12/2017)

Annexe N° 2033-B (Applicable à compter du 31/12/2020)

Annexe N° 2033-C (Applicable à compter du 31/12/2020)

Annexe N° 2033-D (Applicable à compter du 31/12/2020)

Annexe N° 2033-E (Applicable à compter du 31/12/2019)

Annexe N° 2033-F (Applicable à compter du 31/12/2017)

Annexe N° 2033-G (Applicable à compter du 31/12/2017)

Annexe N° 2059-H (Applicable à compter du 31/12/2017)

Certifié conforme à l'original

SASU AAD 77
32 LE BOIS FREMY
77510 SABLONNIERES
PORT 86 75 21 88 80
BUR 01 64 65 52 69
RCS 829 594 845



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Impôt sur les sociétés

N° 2065

(Applicable à compter du
31/12/2020)

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

1 - ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL

Numéro, type et nom de voie	32 BOIS FREMY	
Code postal	77510	Ville SABLONNIERES
		Pays FRANCE

C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1 - BÉNÉFICES

Bénéfice imposable à 15%	5 637
--------------------------	-------

G - COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité Informatisée ?	Oui	Si oui, veuillez indiquer le logiciel utilisé	SAGE
---	-----	---	------

AUTRES INFORMATIONS

1 - DONNÉES DU COMPTABLE

S'agit-il d'un comptable salarié (S) ou indépendant (I)	I
Forme juridique ou titre	SASU
Nom et prénom ou dénomination	TREDAC
Qualité et fonction ou complément de dénomination	COMPTABLE
Numéro, type et nom de voie	7 RUE DES ORMES
Code postal	14910
Ville	BLONVILLE SUR MER



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065-BIS

*(Applicable à compter du
31/12/2018)*

**Impôt sur les sociétés
Annexe à la déclaration n° 2065**

K - ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

I PÉMINÉRATIONS

Montant brut des salaires (*hors apprentis et handicapés*)

33 058



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-A

(Applicable à compter du
31/12/2017)

Bilan simplifié

A - ACTIF

BRUT AMORTISSEMENTS
PROVISIONS NET EXERCICE
CLOS EN N

I - ACTIF IMMOBILISÉ

Immobilisations corporelles	14 833	6 277	8 556
TOTAL I (5)	14 833	6 277	8 556

II - ACTIF CIRCULANT

Créances (2) clients et comptes rattachés	2 622		2 622
Créances autres (3)	22 259		22 259
Disponibilités	23 269		23 269
TOTAL II	48 150		48 150
TOTAL GENERAL (I + II)	62 983	6 277	56 706

B - PASSIF

NET EXERCICE
CLOS EN N

1 - CAPITAUX PROPRES

Capital social ou individuel		500
Report à nouveau		6 953
Résultat de l'exercice		5 637
TOTAL I		13 090

2 - DETTES

Fournisseurs et comptes rattachés (4)		14 459
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N (4))	5 459	29 156
Produits constatés d'avance		1
TOTAL III		43 616
TOTAL GENERAL (I + II + III)		56 706

RENOIS

(2) Dont créances à plus d'un an

(5) Coût de revient des immobilisations
acquises ou créées au cours de l'exercice

8 583



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-B

*(Applicable à compter du
31/12/2020;*

Compte de résultat simplifié de l'exercice

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION

Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	
	Services	dont export et livraisons intracommunautaires	155 400
Subventions d'exploitation reçues			917
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			156 317

CHARGES D'EXPLOITATION

Achats de marchandises (y compris droits de douane)			34 888
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			1 391
Autres charges externes			70 986
		dont crédit-bail mobilier	
		dont crédit-bail immobilier	
Impôts, taxes et versements assimilés			1 585
		dont TP/CFE, CVAE	1 585
Rémunérations du personnel			33 058
Charges sociales			6 974
Dotations aux amortissements			1 077
Total des charges d'exploitation (II)			149 959
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			6 358

Produits et charges divers	Produits financiers (III)		
	Produits exceptionnels (IV)		
	Charges financières (V)		
	Charges exceptionnelles (VI)		721
		dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	
	Impôts sur les bénéfices (VII)		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			5 637

B - RÉSULTAT FISCAL

	5 637
1. RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	5 637
2. RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	5 637



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-C

(Applicable à compter du
31/12/2020)

Immobilisations Amortissements – Plus-values – Moins-values

I - IMMOBILISATIONS

IMMOBILISATIONS	Moins-values	Plus-values	Moins-values
Immobilisations corporelles			
Installations techniques matériel et outillage industriels	5 000		5 000
Matériel de transport	1 250	8 583	9 833
TOTAL rubrique I	6 250	8 583	14 833

II - AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Moins-values	Plus-values	Moins-values
Immobilisations corporelles			
Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 800	200	5 000
Matériel de transport	400	877	1 277
TOTAL rubrique II	5 200	1 077	6 277

**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE***Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-D

*(Applicable à compter du
31/12/2020)*

Relevé des provisions
Amortissements dérogatoires – Déficits reportables – Divers

IV - DIVERS

Montant de la TVA collectée	3 914
Montant de la TVA déductible sur biens et services <i>(sauf immobilisations)</i>	12 061



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-E

(Applicable à compter du
31/12/2019)

Contribution économique territoriale Détermination de la valeur ajoutée et effectifs

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel			2,00
	- dont apprentis	1,00	
Effectifs affectés à l'activité artisanale			2,00

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

1 CHIFFRE D'AFFAIRES DE RÉFÉRENCE CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		155 400
	TOTAL 1	155 400

2 CHIFFRE D'AFFAIRES RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

Achats		36 279
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		64 986
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		6 000
	TOTAL 3	107 265

3 VALEUR AJOUTÉE PRODUITE

Calcul de la valeur ajoutée (Total 1 + Total 2 - Total 3)		48 135
---	--	--------

4 COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTÉE DES ENTREPRISES

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE		48 135
(à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C du formulaire n° 1329-DEF)		

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Mono-établissement au sens de la CVAE		☒	
Chiffre d'affaires de référence de la CVAE			155 400
Effectifs au sens de la CVAE			2,00
Période de référence	du 01/01/2020	au 31/12/2020	



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-F

(Applicable à compter du
31/12/2017)

Composition du capital social

II - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL DES PERSONNES PHYSIQUES AYANT LE DROIT DE VOTE
CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	100
---	---	--	-----

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

1	Titre	MONSIEUR			
	Nom et prénom	ANTUNES	Nom marital	ABEL	
	Nombre de parts ou d'actions	100	Pourcentage de détention	100,00%	
	Date de naissance	18/04/1973	Pays de naissance	PORTUGAL	
	Code postal de naissance	99	Commune de naissance	XXX	
	Numéro, type et nom de voie	32 BOIS FREMY			
	Complément de distribution		Lieu-dit, hameau		
	Code postal	77510	Ville	SABLONNIERES	
	Pays	FRANCE			



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-G

*(Applicable à compter du
31/12/2017)*

Filiales et participations

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case.





**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2059-H

*(Applicable à compter du
31/12/2017)*

**Obligation déclarative incombant à certains contribuables
relevant de la direction des grandes entreprises
Composition du capital**

Si vous n'avez à remplir aucune case du formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case



AAA

ORDRE DU JOUR

Rapport de la gérance sur la situation de la société durant l'exercice clos le 31/12/2020.
Examen et approbation de ces comptes ainsi que l'affectation du résultat qui dégage un bénéfice de 5637 €.

Quitus au Président

Le président dépose sur le bureau et met à disposition de l'assemblée
Le rapport du président
Les textes des résolutions qui seront proposées au vote de l'assemblée.

Puis il rappelle que le rapport du Président ainsi que la résolution proposée.
L'inventaire a été tenu à leur disposition au siège social.

Le Président donne ensuite lecture du rapport de la gérance. Cette lecture terminée le
Président Ouvrira la discussion.

Personne ne demandant la parole, le président met successivement aux voix, les résolutions
suivantes figurants à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée général, après avoir entendu la lecture du rapport de la Présidence et pris
connaissance des comptes de bilan de l'exercice clos le 31/12/2020.

Que le chiffre d'affaires pour cette période soit 155 400 €
Subvention apprenti 917 €
Que le bénéfice est de 5 637 €

Le report à nouveau sera de 5 637 €

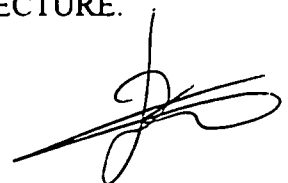
Le Président approuve tels qu'ils ont été présentés les comptes de l'exercice clos le
31/12/2020 et donne quitus au Président pour sa gestion.
Cette résolution mise aux voix est adoptée à la majorité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée général, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion décide de reporter
dans le report à nouveau le bénéfice de 5 637 €.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à la majorité.

DE TOUT CE QUI PRECEDE IL A ETE DRESSE UN PROCES VERBAL QUI A ETE
SIGNE PAR LA GERANCE ET LES ASSOCIES PRESENTS APRES LECTURE.



RAPPORT DE GESTION DE LA PRESIDENCE

A l'assemblée générale ordinaire annuelle de la SASU AAD 77 en date du 24 Aout 2021

A été réuni en assemblée générale ordinaire annuelle conformément à la loi à l'effet de statuer sur les comptes 2020.

D'examiner les comptes de l'exercice clos le 31 /12/2020.

D'approuver ces comptes et le rapport de la présidence.

D'affecter les résultats en report à nouveau.

De donner quitus à la Présidence pour sa gestion.

La convocation prescrite par la loi a été régulièrement adressé et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à la disposition au siège social dans les délais requis.

Pour situer l'activité de notre société au cours de l'exercice écoulé.

Je souligne au début de ce Rapport de gestion.

Que le chiffre d'affaires s'est élevé à 155 400 euros

Subvention apprenti de 917 euros

Que les Charges se sont élevées à 149 959 euros

Que les autres charges à 721 euros

Que le résultat de l'exercice se traduit par un bénéfice de 5 637 €

Le bénéfice imposable sera de 5 637 €

L'affectation du résultat que je décide est conforme à la loi et à nos statuts, à savoir.

Au compte report à nouveau

Soit la somme 5 637 €.

Je vais maintenant examiner plus en détail les comptes annuels bilan compte de résultat annexe que je soumetts à votre approbation.

Je vous invite à approuver par votre vote, le texte des résolutions que je vous propose.

LA PRESIDENCE
Monsieur Antunes Dias Abel

